



## N° 160 Évaluation du dispositif Espace entreprise

rapport publié le 23 juin 2020

No 160 Évaluation du dispositif Espace entreprise			
Recommandations proposées	13	Ouvert	9
		Fermé	2
		Refusé	2

Sur les treize recommandations émises par la Cour des comptes, onze ont été acceptées et deux ont été refusées.

Au 30 juin 2021, deux recommandations ont été mises en œuvre durant la période sous revue.

Elles portent sur les mesures suivantes :

- Les mesures d'incitation facilitant et encourageant les entreprises à former des apprentis (recommandation 2). À ce propos, la Cour des comptes avait déjà salué le plan d'action adopté par le Conseil d'État en mai 2020 pour pallier les conséquences économiques de la crise sanitaire. La quasi-totalité des mesures soutenant les entreprises formatrices et l'ensemble des mesures concernant la formation des apprentis au sein de l'État et des entités autonomes ont été maintenues. C'est notamment le cas des mesures de soutien financier, telles que la prise en charge des trois premiers mois de salaires lors de nouveaux contrats d'apprentissage conclus par des entreprises rencontrant des difficultés économiques, ou l'allègement des tâches administratives des entreprises dans le cadre du recrutement d'apprentis.
- La reconnaissance des modèles de stages (intra-muros, unité décentralisée, stage individuel) proposés par l'Espace Entreprise (recommandation 5). Le règlement interne a été modifié dans ce sens et explicite formellement les différents formats de stage.

Quatre recommandations ont fait l'objet d'un report d'échéance. Les recommandations reportées concernent la soumission d'un dossier de candidature à l'entrée de la formation professionnelle commerciale initiale plein temps, la prise en compte de l'ensemble des compétences optionnelles

relatives aux exigences de la certification dans le cursus de formation, la facturation des prestations réalisées à l'interne de l'État et la reconsidération des procédures de tarification des mandats.

Les recommandations en statut « Ouvert », dont la date de mise en œuvre n'était pas échue au 30 juin 2021, n'ont pas fait l'objet d'un suivi.

No 160 Évaluation du dispositif Espace Entreprise					
Numéro		Priorité	Responsable	Date échéance	Statut
160-R1	Améliorer l'information sur la formation professionnelle commerciale au cycle d'orientation.				Refusé
160-R2	Favoriser des conditions de choix plus ouvertes.	Très élevée	EO-OFPC	Réalisée	Fermé
160-R3	Soumettre l'entrée de la formation professionnelle commerciale initiale plein temps au dépôt d'un dossier.	Moyenne	ESII	<del>Rentrée 2021</del> Report 31.08.2023	Ouvert
160-R4	Repenser la collaboration au sein du CFPCOM.	Faible	ESII	Rentrée 2022	Ouvert
160-R5	Reconnaître le modèle de stage proposé par l'Espace entreprise et en améliorer la communication.	Moyenne	ESII-DAJ	Rentrée 2021	Fermé
160-R6	Augmenter le nombre de mandats et de stages externes et renforcer le soutien du DIP dans le travail de prospection mené par l'Espace entreprise.	Élevée	ESII	Rentrée 2022	Ouvert
160-R7	S'assurer que les stages de l'Espace entreprise puissent couvrir l'ensemble des compétences optionnelles relatives aux exigences de la certification.	Élevée	ESII	<del>Rentrée 2021</del> Report 30.06.2022	Ouvert
160-R8	Adapter les infrastructures de l'Espace entreprise aux besoins de la formation.	Moyenne	ESII-DOSI/SEM-DLOG	Rentrée 2022	Ouvert
160-R9	Facturer les prestations réalisées à l'interne de l'État.	Moyenne	ESII-DirFin	<del>Rentrée 2021</del> Report 30.06.2022	Ouvert
160-R10	Reconsidérer la procédure de tarification des mandats.	Moyenne	ESII-DirFin	<del>Rentrée 2021</del> Report 30.06.2022	Ouvert
160-R11	Consolider la présence d'Espace entreprise dans les domaines de la communication, du marketing et des relations publiques.				Refusé
160-R12	Redéfinir le modèle de formation plein temps.	Très élevée	ESII	Rentrée 2023	Ouvert
160-R13	Réglementer le statut de la rémunération des apprentis en formation professionnelle initiale plein temps.	Élevée	ESII	Rentrée 2022	Ouvert